



**Lors du Csec du 28 Janvier 2026, les élus étaient consultés sur le projet Var Est.  
La CFE-CGC s'est abstenu et vous explique pourquoi ci-dessous :**

À ce stade, La CFE-CGC reconnaît que ce projet de relocalisation du site de St-Tropez vers La Londe s'inscrit dans un contexte d'enjeux stratégiques majeurs pour Naval Group, notamment en matière d'objectifs de croissance. La nécessité de se redéployer sur un site plus moderne, plus adapté aux activités actuelles et futures, et bénéficiant d'un bassin d'emploi significativement plus important, constitue un élément que la CFE-CGC ne peut ignorer.

Pour ces raisons, et contrairement aux autres organisations syndicales qui ont exprimé leur opposition au projet, il est apparu difficile pour la CFE-CGC de s'opposer frontalement au projet Var Est dans son principe.

**...Fermer les yeux sur ces réalités n'aide ni les salariés, ni l'avenir du site.**

### **Mais reconnaître le choix stratégique de la direction ne suffit pas...**

Les informations communiquées à ce jour par la direction demeurent nébuleuses, en particulier concernant les conditions d'accompagnement des salariés impactés par le déménagement. L'absence d'engagements clairs et formalisés de la direction sur les mesures sociales, l'organisation du travail, les mobilités, ainsi que sur la prise en compte des situations individuelles, suscitent de fortes inquiétudes.

Par ailleurs, le projet de mise en place d'un "Giga Flex Office", dont les expérimentations menées jusqu'à présent ne se sont pas révélées concluantes, fait craindre des conséquences négatives significatives sur la qualité de vie et les conditions de travail ainsi que sur la santé des salariés, et ce dans un contexte de risques psychosociaux anormalement élevés au sein de l'établissement de St Tropez.

### **Pourquoi l'abstention de la CFE-CGC ?**

- Parce que l'abstention est un choix responsable ;
- Parce que la CFE-CGC refuse les postures de circonstance ;
- Parce que nous ne validons pas un projet sans garanties solides ;
- Parce que notre rôle est d'exiger des engagements clairs.

**A l'aube des négociations sur les mesures d'accompagnement des salariés, comptez sur La CFE-CGC pour négocier des dispositions répondant à toutes les situations individuelles.**

Compte-rendu  
en ligne

Document  
non disponible  
en ligne

Réconciliations performance et bien-être au travail

Vos élus(e)s et représentant(e)s syndicaux

Frédéric BOUGET, Gérald INIZAN, Nathalie FARFALS,  
Renaud MALAVAL, Thierry BOISSAY

J'adhère

